



**SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES**  
**SECTION CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES**  
24, RUE DU 24 FEVRIER – 79000 NIORT  
☎ 05.16.36.22.15 – 05.16.36.22.16

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Le 13 septembre 2013

## **STOP A LA MALTRAITANCE DU PERSONNEL EN CEAPC !**

Il est loin le temps où nous étions fiers de dire que nous étions des employés de la Caisse d'Épargne. Maintenant on le murmure du bout des lèvres. Il y avait l'être humain au cœur du travail et non pas le travail au détriment de la santé de l'humain. Terminée cette époque c'est aujourd'hui pire qu'à l'armée !

Nous devons être « aptes au combat », avoir de la disponibilité, de la discipline et faire preuve de don de soi. Ne pas compter ses heures (puisque de toute façon toutes les tâches à accomplir ne tiennent pas dans le créneau horaire normal).

« Nous ne survivrons, nous dit-on, que si nous nous surpassons » (d'ailleurs ils ne rémunèrent pas notre performance mais bien notre surperformance avec la part variable). **C'est de la maltraitance.**

Et quand les choses vont mal au classement, la maltraitance s'intensifie.

On nous appelle, on nous convoque tous les jours pour savoir où nous en sommes dans nos résultats. On nous envoie en session de remise à niveau pour nous remettre sur les rails. Normal qu'ils disent, ils ne vont quand même pas nous payer à rien faire. Tiens parlons-en de nos grilles de salaire, une aumône pour toutes les jeunes recrues. **C'est aussi une forme de maltraitance.**

Et si vous ne réintégrez pas le peloton et que vous n'êtes plus apte à combattre, **dehors** les « vieux et vieilles cinquantenaires devenus trop lents », les « fatigués » « les jeunes insuffisamment formés », les « hésitants »... ! Peu importe les moyens utilisés, la direction ferme les yeux tant qu'il n'y a pas de « casse », seuls les résultats comptent !

Les plus ancien(ne)s sont les plus touché(e)s, c'est ce que les spécialistes appellent « l'effacement des traces », et bien oui, ils possèdent l'expérience du travail, la mémoire de l'entreprise et les anciennes méthodes qu'il faut absolument détruire, donc on les trouve d'autant plus « fatigués » et on les cible les un(e)s après les autres pour les priver de responsabilités, les épuiser et les diriger vers la sortie ou la rétrogradation pour certains. Et n'oublions pas que les « jeunes » d'aujourd'hui sont les « anciens » de demain !

**Il s'agit bien là de techniques et de méthodes de gestion du personnel par la maltraitance.**

**Il nous faut à nouveau rappeler à Mr Paillissé ses obligations légales en matière de protection de la santé et de la sécurité des employés dans l'entreprise.**

**STOP ! REAGISSONS !** Ne nous laissons pas faire ! Ne les laissons pas nous diviser, nous isoler. Ils veulent que nous nous adaptions à la souffrance en instaurant la peur, la peur de perdre sa place, de la précarisation, la peur de perdre son statut !

**STOP ! REAGISSONS toutes et tous ensemble**, ne les laissons pas nous maltraiter les un(e)s après les autres, parlons-nous, soyons vigilant(e)s les un(e)s envers les autres et **CONTACTEZ-NOUS !** Les élus du personnel disposent de moyens pour contraindre l'employeur à respecter ses obligations en matière de santé au travail à la seule condition que les pratiques managériales déviantes soient dénoncées...

**Le syndicat Sud dénonce et combat les injustices et la souffrance  
infligées au personnel !**

Le bureau **Sud** CEAPC : JP Astugue, G.Breuilhat, F. Caravita, P.Compagnon, C.Dechâtre, F.Demarseille, A.Duhart, H.Feuga, J.Gaillardet, B.Ganem, P.Jouanot, P.Marinier, F.Monmarin, S.Rodier